

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de Management

(V2. Mai 2021)

PRESENTATION	<p>La formation « Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de Management » s’adresse aux encadrants de terrain engagés dans le management direct d’équipes et de collaborateurs.</p> <p>Les risques psychosociaux sont devenus des enjeux majeurs de performance sociale et économique dans les entreprises. L’ensemble des acteurs de l’entreprise sont concernés, toutefois, les encadrants de proximité et de terrain peuvent à la fois être en difficulté alors qu’ils sont eux-mêmes des maillons centraux de l’organisation du travail et des équipes.</p> <p>Cette formation est animée par des formateurs expérimentés dans la conduite de démarches de prévention sur le terrain (psychologue du travail / psychosociologue), formés aux modèles d’analyse du travail et d’intervention systémique stratégique et supervisés.</p> <p>La pédagogie de cette formation a pour objectif de rendre compréhensible les enjeux de santé au travail par tous et d’aider les acteurs de terrain à identifier les leviers d’action possibles à leur niveau et les limites de leurs compétences nécessitant de s’appuyer sur d’autres acteurs internes et externes à l’entreprise.</p>
OBJECTIFS	<p>A l’issue de la formation, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les souffrances psychosociales au travail • Appliquer les méthodes d’analyse de situation de travail • Identifier les leviers d’action sur lesquels le manager peut agir
PROGRAMME DE LA FORMATION	<p>J1 : Repérer les souffrances psychosociales au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Comprendre en quoi le travail peut être vecteur de santé ○ Identifier les facteurs de tensions dans les organisations du travail ○ Connaître les conséquences possibles sur les personnes (stress professionnel, épuisement professionnel, violences au travail, ...) et les collectifs de travail. <p>⇒ Permettre à l’encadrant d’identifier son périmètre d’action et ses limites</p>

INTERVENIR EN SANTE AU TRAVAIL | DEVELOPPER LA COHESION ET LES COLLECTIFS DE TRAVAIL | ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

Mathilde Montabonnel | Psychologue du travail | [06 11 61 73 75](tel:0611617375) | m.montabonnel@stdialectica.fr

Carole Charras | Psychosociologue | [06 49 61 98 34](tel:0649619834) | c.charras@stdialectica.fr

66 rue Bergson Les écrans 42000 Saint-Etienne | stdialectica.fr

SCOP ARL à capital variable - RCS Saint-Etienne 810 906 297 00033

Déclaration enregistrée sous le n° 82 42 03124 42 auprès du Préfet de la région Rhône Alpes

Numéro Datadock : 0063867 / Certificat Qualiopi : N° 928976

	<p>J2 : Appliquer les méthodes d'analyse de situation de travail au regard de son équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître le cadre légal ○ Connaître le modèle de référence de l'ANACT dans l'analyse des situations de tensions au travail ○ Analyser une situation de travail afin d'identifier les facteurs de tension et de ressources dans la situation <p>⇒ Permettre à l'encadrant d'analyser une situation objectivement afin d'en dégager des pistes d'action</p> <p>J3 : Identifier les leviers d'action sur lesquels le manager peut agir</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier à partir de situations réelles des leviers d'actions ○ Savoir analyser sa pratique d'encadrement, notamment dans les situations de tensions au travail. ○ Construire et s'appuyer sur des relais en interne. <p>⇒ Permettre à l'encadrant d'analyser sa pratique et de s'appuyer sur des relais internes.</p>
PUBLIC & PRE REQUIS	<p>Prérequis : Cette formation s'adresse aux professionnels de terrain concernés par l'encadrement.</p> <p>La composition des groupes est élaborée en amont de l'action après analyse de la demande de formation.</p>
CONDITIONS DE VENTE	<p>Groupe de 3 à 12 participants maximum. Les journées de formation sont proposées en intra et sur site.</p>
ORGANISATION & DUREE	<p>Une session de formation dure 3 jours, soit 21 heures.</p> <p>Le J3 n'est pas consécutif aux J1 et J2, il est à réaliser après 2 à 3 semaines à la suite d'un travail d'intersession demandé aux stagiaires ayant pour objectif de permettre un échange et une capitalisation sur les situations réelles des participants.</p>
METHODOLOGIE	<p>✓ Méthodologie :</p> <p>⇒ Jour 1 & 2 : Repérer les concepts liés à la santé au travail et les outils d'analyse des situations de travail</p> <p>⇒ Travail d'intersession : Observer et mettre en pratique les grilles d'analyse afin d'identifier des leviers d'action</p>

	<p>⇒ Jour 3 : Capitaliser l'analyse réalisée en intersession et identifier les pistes d'action</p> <p>✓ Outils pédagogiques : Exposés suivis de questions-réponses avec les participants, cas pratiques, observations et analyse autour du visionnage de films, remise de support.</p>
FINANCEMENT	<p>A l'initiative de l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences :</p> <p>Tarif journée : 1200 Euros HT</p>
SUIVI ET EVALUATION	<p>La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action de formation relève de la responsabilité du formateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une feuille de présence est élargée et remise à l'entreprise. - Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire. - Toute action est organisée en amont avec le commanditaire, ce dernier valide les conditions matérielles et partage des éléments de contexte. - Un temps d'évaluation (QCM) et de bilan (questionnaire de satisfaction) est organisé à chaud à la fin de la session de formation. - Une synthèse et un retour à froid sont partagés avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)
RESULTATS	<p><i>100 % des participants estiment avoir la capacité de comprendre les RPS et la QVT</i> <i>98 % des participants estiment avoir la capacité d'analyser une situation de travail avec l'outil de référence de l'ANACT</i> <i>100 % des participants estiment avoir plutôt acquis ou totalement acquis la capacité de se positionner en tant qu'acteur en santé au travail.</i></p>
ACCESSIBILITE	<p>Les locaux mis à disposition pour la formation doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Formation déployée en intra.</p> <p>Pour toutes demandes, vous pouvez contacter notre référente handicap Carole Charras par mail c.charras@stdialectica.fr ou par tel au 06.49.61.98.34.</p>
INTERVENANT & CONTACT	<p>Mathilde Montabonnel, psychologue du travail, présidente de Dialectica.</p> <p>Téléphone : 06.11.61.73.75 Mail : m.montabonnel@stdialectica.fr Web : www.stdialectica.fr</p>